



Procès verbal de la réunion du 1er mars 2014 Conseil exécutif de l'ASSÉ

Présences: Delphine Labrecque-Synnott, Carolane Sauvé-Tétreault, Virginie Mikaelian, Benjamin Gingras, Justin Arcand, Lazlo Bonin

Ordre du Jour:

0. Ouverture
1. Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du Jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès verbal
2. Comment ça va?
3. Affaires courantes
4. Congrès
5. Manif nationale
6. Conseil de Coordination
7. Coalition Assurance-Emploi
8. Médias et information
9. Relève
10. Bureaucratie et finances
 - 10.1 Suivi des finances
 - 10.2 Permanence
11. Prochaine rencontre
12. Varia
13. Levée

0. Ouverture

0.1. Proposition d'ouverture à 14h26

Proposée par Delphine

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

1. Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Que Carolane assure l'animation et que Delphine assure la prise de note.

Proposée par Carolane

Appuyée par Virginie

Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du Jour

1.2.1 Proposition de l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par Delphine

Appuyée par Benjamin

Adoptée à l'unanimité.

1.3 Lecture et adoption du procès verbal

1.3.1 Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 20 février 2014

Proposée par Benjamin

Appuyée par Justin

Adoptée à l'unanimité

2. Comment ça va?

2.1 Proposition d'un tour de table Comment ça va?

Proposée par Justin

Appuyée par Delphine

Adoptée à l'unanimité

3. Affaires courantes

3.1 Proposition d'un tour de table des affaires courantes

Proposée par Delphine

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

4. Congrès

4.1 Que l'on fasse un retour sur le Congrès en format tour de table

_____ Proposée par Carolane

Appuyée par Justin

Adoptée à l'unanimité

4.2 Que l'on révise et discute les propositions adoptées par le Congrès (voir Annexe A)

_____ Proposée par Justin

Appuyée par Benjamin

Adoptée à l'unanimité

4.3 Proposition privilégiée de 15 minutes.

Proposée par Benjamin

Appuyée par Delphine

Adoptée à l'unanimité

4.4 Que le prochain congrès soit le 26-27 avril.

Proposée par Delphine

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

4.5 Que le prochain congrès soit à Québec.

Proposée par Justin

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

4.6 Que Carolane soit en charge de la salle.

Proposée par Delphine

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

5. Manif nationale

6. Conseil de Coordination

6.1 Que le prochain Conseil de Coordination soit mardi le 11 mars à 18h.

Proposée par Justin

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

6.2 Que la délégation soit Delphine et Benjamin.

Proposée par Delphine
Appuyée par Carolane
Adoptée à l'unanimité

6.3 Que l'on propose au Conseil de Coordination :
Que l'on commande 1000 macarons supplémentaires.

Proposée par Lazlo
Appuyée par Benjamin
Adoptée à l'unanimité

7. Coalition Assurance-Emploi

8. Médias et information

9. Relève

9.1 Que l'on organise un 5 à 7 pour les gens intéressés à se présenter sur l'équipe nationale
l'an prochain le X mars 2014.

Proposée par Lazlo
Appuyée par Delphine

9.1.Proposition d'amendement : Remplacer X par 28 mars

Proposée par Carolane
Appuyée par Lazlo
Adoptée à l'unanimité

Sur la principale : Adoptée à l'unanimité

10. Bureaucratie et finances

9.1 Suivi des finances

9.2 Permanence

9.2.2 Que la prochaine rencontre du comité employeur soit mardi le 4 mars à
16h00.

Proposée par Benjamin
Appuyée par Lazlo
Adoptée à l'unanimité

11. Prochaine rencontre

11.1 Que la prochaine rencontre soit le 9 mars à 17h00.

Proposée par Carolane
Appuyée par Dephine
Adoptée à l'unanimité

12. Varia

13. Levée

ANNEXE A

Résumé des mandats du Congrès de l'ASSÉ Tenu les 22 et 23 février 2014 au Cégep Marie-Victorin

Adoption de l'ordre du jour

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Bilan

4.0 Congrès d'orientation

5.0 Plan d'action

6.0 Femmes

7.0 Revendications

8.0 Finances

9.0 Embauche

10.0 Élection

11.0 Avis de motion

11.1 Dépôt

11.2 Traitement

12.0 Varia

Adoption du procès-verbal

1. Que soit adopté le procès-verbal du Congrès des 26 et 27 octobre 2013.

Accueil des nouveaux membres

1. Que soit accueillie le Mouvement des Étudiant-e-s De l'Interactivité, de l'Image Animée et Sonore (MÉDIAS) comme membre à l'ASSÉ.

Congrès d'orientation

1. Il est proposé d'adopter la politique des réseaux sociaux de l'ASSÉ

2. Il est proposé d'adopter la politique de frigo plein, donc que soit amendée la politique de dépenses de l'ASSÉ de la manière suivante :

D'ajouter un 5e point à l'article 15 :

«L'approvisionnement alimentaire pour le travail au bureau

D'ajouter l'Article 16 suivant :

«Article 16 : Aliments au bureau

Est admissible au poste budgétaire aliments au bureau, toute dépense liée à l'approvisionnement alimentaire du siège social de l'ASSÉ.

Doivent être prioritaires les achats de nourriture en gros et non-périssable, à concurrence de 400\$ par mois. Des alternatives alimentaires pour les diverses restrictions (allergies, véganisme, végétalisme) doivent être disponibles.»

Plan d'action

1. Que l'ASSÉ appuie l'initiative du Montreal Student Mouvement Convention (MSMC)
2. Que l'ASSÉ appuie la campagne du RCLALQ (voir annexe B) demandant un plus grand contrôle des loyers et appelle à participer à leur manifestation du 24 avril.
3. Que l'ASSÉ appuie l'initiative d'organisation et participe au Forum social des peuples en Août 2014; Que l'ASSÉ y propose un atelier sur l'éducation.

Considérant le mandat adopté lors de ce Congrès de s'opposer au projet de loi no.60 de la charte sur la laïcité

4. Que l'ASSÉ participe et mobilise pour la manifestation contre la charte le 21 mars à Montréal.

5. Que l'ASSÉ mette de l'avant que c'est par l'éducation populaire, la diffusion de matériel d'information et la mobilisation de masse au sein d'organisations syndicales combattives et démocratiques, c'est-à-dire fonctionnant sous le contrôle direct des membres, qu'il est possible de construire un rapport de force face à l'État et à l'économie.

Revendications

Considérant que le traitement médiatique et les opérations de relations publiques du gouvernement au sujet du dossier de la «Charte des valeurs» ont pour effet d'exacerber les tensions et préjugés entre les différentes communautés ethniques et religieuses;

Considérant que ce clivage artificiellement créé a pour effet de morceler les classes moyennes et pauvres et de les désolidariser à l'avantage des classes les plus riches;

Considérant que cette dissension sert stratégiquement les intérêts électoraux du gouvernement en invisibilisant des enjeux sociaux, économiques et environnementaux:

Considérant que les mesures de laïcité proposées dans la «Charte des valeurs» sont incohérentes et inéquitable;

Considérant que ces mesures contraignantes ciblent particulièrement des femmes issues de minorités qui subissent déjà de fortes pressions économiques et se trouvent en situation de précarité d'emploi;

Considérant que l'argumentaire en faveur de la «Charte des valeurs» constitue une instrumentalisation du fédéralisme.

Considérant que les «Valeurs» mises de l'avant par la «Charte» sont subjectives et reposent sur une conception identitaire de la nation visant à ostraciser les groupes et personnes qui ne correspondent pas à cette vision ethnocentrique et paternaliste de l'identité québécoise.

1. Il est proposé que l'ASSÉ s'oppose au projet de loi no. 60 : Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes encadrant les demandes d'accommodement.

Dépot des avis de motion

1. Que l'on ajoute dans l'article 40 du code de procédures après « amendables » : « L'amendement est adopté aux deux tiers »

(Déposé par l'AFESH-UQAM)

Traitement des avis de motions

1. Il est proposé de biffer le « ne » et le « pas » à l'article 40 du Code des procédures dans la phrase « Ils ne sont pas amendables ».

2. Que l'on modifie l'article 9.2 au chapitre 3 des statuts et règlements de l'ASSÉ : Ajouter après « le Congrès est composé des délégués --es de chaque association membre avec 3 personnes maximum ayant droit de parole et droit de vote. Les associations des campus et les associations facultaires ont 3 votes et les associations modulaires ou départementales 1 vote » cette partie, soit « à l'exception des propositions affectant le déroulement logistique du Congrès, soit les propositions de pause, d'ajournement, de temps de rédaction et de temps de lecture, où tous les membres n'ont droit qu'à un seul vote »

Propositions mises en dépôt

1. Que l'ASSÉ demeure critique face à l'instauration d'un cours d'histoire visant potentiellement à légitimer les orientations de partis politiques;

2. Que l'ASSÉ revendique un moratoire d'un an sur l'instauration de ce cours, et qu'elle participe au processus consultatif entre temps pour en apprendre plus sur le programme proposé ;

3. Que l'ASSÉ mette de l'avant l'intégration des luttes sociales au Québec dans la modernité dans le contenu du cours, notamment des luttes des groupes minoritaires dans toute leur pluralité .

4. Que l'on remplace entièrement le « Chapitre 5 : Conseil de Coordination » des Statuts et règlements de l'ASSÉ par l'avis de motion suivant et que cette modification entre en vigueur après le prochain Congrès annuel